

# **Parlons Vélo ! Municipales 2020**

## **Questionnaire pour Fonsorbes**

### **Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat**

#### **Action n°1 :**

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à cette démarche ?*

*Pensez-vous dégager un budget à cet effet ? A quel niveau ?*

*Quelles sont les compétences importantes que vous souhaitez réunir dans ce comité vélo et à quelle fréquence ?*

#### **Action n°2 :**

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

*Pour ce comité vélo, comment comptez-vous gérer ou influencer des compétences voiries et mobilité qui ne sont pas toujours sous la responsabilité de la commune pour faire aboutir des projets de pistes cyclables, notamment avec le Département ou avec le MURETAIN AGGLO ? Quelle est votre compréhension de ces acteurs pour le développement des réseaux cyclables sur la commune de Fonsorbes ?*

#### **Action n°3 :**

Former l'ensemble des technicien·ne·s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

*Point particulier, 2 pieds 2 roues a créé un outil unique en France, velobs (<https://velobs.2p2r.org/>), qui permet aux cyclistes de remonter les soucis qu'ils rencontrent sur le réseau et de formuler des propositions.*

*Cet outil a été adopté par plusieurs villes en France. Quelle est votre position par rapport à Velobs ?*

*Vous engagez-vous à le faire adopter par les services techniques afin qu'un véritable dialogue entre les techniciens, élus et usagers soit mis en place ?*

### **Développer un réseau cyclable cohérent**

#### **Action n°4 :**

Créer un réseau express vélo entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines, et développer le dialogue avec le Conseil Départemental et les communes voisines dans ce sens. Ce réseau est appuyé par 2P2R dans le cadre des réseaux express vélos (REV : voir points 1 et 2 ci-dessous).

1. Piste cyclable vers Plaisance du Touch
2. Piste cyclable vers La Salvétat Saint-Gilles

Êtes-vous favorable à mettre en place ces mesures ?.

#### **Action n°5 :**

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Êtes-vous favorable à mettre en place ces propositions ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?

Notamment pour :

1. Terminer la piste cyclable engagée en 2012 en direction de Bidot Aygoloungo- projet freiné par la célèbre Rosa Galica
2. Créer la piste cyclable le long de route de Tarbes pour relier le centre ville et le lotissement dans quartier Moundran

3. *Créer une piste cyclable sécurisée pour les lycéens se rendant au Lycée et venant des quartiers de LA BEOUZO et SOUROUILLE et empruntant le chemin de Benech*
4. *Rafraichir la piste Cyclable route de Fontenilles qui est étroite par endroit et pas suffisamment large pour avoir vélos et piétons en même temps.*

**Action n°6 :**

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : notamment entre les groupes scolaires du TREPARE, LA BEOUZO, CANTELAUZE et le LYCEE

**Action n°7 :**

Mettre le vélo au cœur et créer des cheminements piétons/cyclables permettant de se déplacer en pleine sécurité dans le centre ville et notamment traverser ou suivre la RD632 qui traverse Fonsorbes.

*Que pensez-vous du projet coeur de ville présentée en 2019 et suivant les recommandations de l'EGIS en 2018 ?*

*Êtes-vous favorable à mettre en place ce projet coeur de ville ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?*

**Action n°8 :**

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable. *Matérialiser la traversée des carrefours par les pistes cyclables par un marquage au sol visible et non glissant*

*Actuellement très peu de marquage au sol, les sols sont peu visibles.*

*Etes vous favorables à toutes ces propositions d'amélioration du réseau cyclable ? Lesquelles mettrez vous en oeuvre rapidement ?*

## **Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous**

**Action n°9 :**

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Ce changement de cadre est une façon de permettre à chaque mode de déplacement de prendre sa juste place, de réduire la pollution, d'augmenter la sécurité et de fluidifier le trafic.*

**Action n°10 :**

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

**Action n°11 :**

Transformer en zone piétonne Multiplier les espaces verts dans la ville, afin de favoriser la marche ou le vélo de loisir. En particulier acquérir le domaine du « château Paugé » (dont la DGA a l'intention de se défaire) pour en faire un parc public.

## **Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo**

**Action n°12 :**

Offrir du stationnement vélo sécurisé Offrir du stationnement vélo sécurisé Aux arrêts de bus TISSEO, ou ARC-EN-CIEL

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Êtes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

**Action n°13 :**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

## **Promouvoir une culture vélo**

**Action n°14 :**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

**Action n°15 :**

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

*S'engager à ce que la mairie, et la commission « urbanisme », consulte les acteurs impliqués dans le développement aux modes de déplacements doux ☒- les associations (marche, vélo, ...)*

*- les ateliers en place (cheminements, énergie, ...)*

*- les citoyens, par une présentation des projets avant décision ☒avant de faire de grands aménagements de voirie (de type ralentissement en haricot par exemple comme celui qui a été fait pour le chemin des Capeliers, dangereux pour les vélos), ou des projets d'urbanisme impactant la voirie existante (routes, mais aussi chemins).*

**Action n°16 :**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

*Seriez-vous peu / passablement / assez / très favorable à promouvoir l'utilisation du vélo par les services municipaux quand c'est possible ?*